

République Démocratique du Congo

Programme national

Rapport annuel 2011

---

Version finale, 1<sup>er</sup> février 2012

---




# 1. Statut du programme national

## 1.1 Information sur le programme national

<b>Pays:</b> République Démocratique du Congo	<b>Date de signature :</b> 1 juin 2009
<b>Titre du programme:</b> Appui ONU-REDD au plan de préparation sur la REDD (R-PP) en RDC	<b>Date du premier transfert de fonds :</b> 23 juin 2009
<b>Date de soumission:</b> Mai 2009 (programme nationale initiale) et Septembre 2010 (programme complet)	<b>Date de clôture :</b> 31 mars 2013
	<b>Requête d'extension sans financement :</b>

<b>Partenaires de mise en œuvre:</b> Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme PNUD PNUE FAO
--

Synthèse financière (US\$)			
Agence ONU	Budget approuvé du programme	Montant transféré à date	Dépenses cumulées au 31 décembre 2011
FAO	2.926.450	2.926.450	879.518
PNUD	3.110.690	3.110.690	2.437.273
PNUE	1.346.060	1.346.060	692.642
<i>Total</i>	7.383.200	7.383.200	4.009.433

Signatures électroniques par les organisations ONU désignées			Signature électronique du Gouvernement national
FAO	UNDP	UNEP	
			
Nom complet des signataires			
Ndiaga Gueye	Gilbert Aho	Wahida Patwa-Shah	Vincent Kasulu

## 1.2 Cadre de suivi

**Remarques :** 1. Les réalisations spécifiques à 2011 sont spécifiées en couleur bleue  
 2. La section 2 détaille ce cadre de suivi, notamment par rapport à les réalisations 2011 et à l'analyse des risques et des hypothèses de mise en œuvre.

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national au 31 décembre 2011	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsibilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et multipartite	Le R-PP est finalisé et les financements du Programme Conjoint Global sont approuvés	Aucun plan de préparation disponible au moment du lancement de la phase initiale	Le R-PP est produit et a guidé la phase de préparation à la REDD	Réalisé entièrement avant l'exercice 2011.  Au-delà des attentes, le programme ONU-REDD appui le pays pour sécuriser les financements complets du programme national de préparation (réévalués à 28,5M\$). Plusieurs co-financements ont été obtenus à ce jour au-delà du programme ONU-REDD grâce à son appui (environ 4M\$) ou sont en cours de discussions (notamment un projet additionnel de 9M\$ préparé en 2011)	Décision du 4ème Conseil d'Orientation du programme ONU-REDD (17-19 mars 2010) Version finale du R-PP le 15 juillet 2010 Décision du 5ème Comité des Participants du FCPF (22 mars 2010) Document de projet "renforcement et capacités REDD+" V1.5 du 1er juin 2011	PNUD: coordination et gestion REDD jusqu'au R-PP, préparation de la société civile jusqu'au R-PP PNUE: collaborations pour la collecte des enseignements		Objectif atteint conformément aux attentes, timing respecté et niveau de qualité internationalement reconnu

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national au 31 décembre 2011	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsabilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	Le processus de préparation est géré L'IEC, la participation, la consultation sont assurés et les capacités renforcées Les dynamiques de déforestation sont comprises et acceptées de manière consensuelle Les options stratégiques sont évaluées, quantifiées et formalisées Le scénario de référence est produit	Un Coordonnateur et un conseiller technique sont mobilisés au lancement du programme Les capacités nationales et la mobilisation pour la REDD sont limitées à quelques personnes clés du MECNT et de la société civile Les dynamiques de déforestation sont mal connues, comprises, et font l'objet de clivages entre les parties prenantes Aucune option stratégique n'est considérée Aucun scénario de référence n'est disponible et les données pour sa construction sont indisponibles	Les structures nationales et provinciales qui gèrent la REDD sont créées et deviennent opérationnelles Un noyau critique de congolais à Kinshasa comprend et participe activement à la REDD. La dynamique dans les provinces se met en place. Les bases techniques et organisationnelles sont posées pour permettre la préparation de la stratégie nationale REDD+ 2030 en 2012, notamment en matière de structures d'analyse et de consultation, de compréhension des causes de la déforestation, d'identification des options stratégiques de réponse et des approches pour un scénario de référence	Les structures nationales sont créées (décret 26/11/2009). La coordination nationale (CN-REDD) pilote le processus (20 personnes). Les comités national et interministériel fonctionnent et montent progressivement en puissance (10 réunions statutaires en 2011, un séminaire de formation d'une semaine en mai 2011, nombreuses réunions d'information). Le recrutement des points focaux provinciaux est avancé (objectif de prise de poste en février 2012) et deux processus provinciaux sont lancés officiellement (ateliers de Kindu et Nord Kivu). Plusieurs outils IEC sont produits et participent à la sensibilisation générale (saynètes TV, radio, articles...), l'Université de la REDD connaît un grand succès (édition 2010: 300 personnes formées pendant 9 jours intensifs; édition 2011: 800 personnes formées sur 10 jours avec examen des connaissances), des sessions de formation et informations sont organisées pour les comités (10 jours en 2011), des ateliers réguliers à Kinshasa et en province (ex 2011: 1 semaine de formation au Nord Kivu en septembre 2011, Maniema, Orientale Kikwit...) impliquent et mobilisent les parties prenantes. La RDC a produit trois soumissions avec les autres pays du Bassin du Congo sous la CCNUCC et à activement participé aux COP (notamment à la COP de Durban en décembre 2011 avec deux sides events nationaux les 30 novembre et 5 décembre et la signature d'une déclaration d'intention avec d'autres pays du Bassin du Congo et les bailleurs). L'analyse des expériences passées et leçons apprises en matière de lutte contre la déforestation est réalisée. Les différentes études sur les causes de la déforestation sont finalisées (quantitative UCL, qualitative OSC), le processus de consultations intensives est clôturé et un atelier (16 novembre) a validé le rapport de consensus national (FAO). Une première étude a identifiée des pistes de réflexion (novembre 2009). L'atelier de novembre 2010 (160 personnes) a identifié 30 options sectorielles et transversales. 30 groupes de coordination thématiques (GCT) ont été créés en janvier 2011 (400 personnes de toutes les parties prenantes, 17 ministères) pour construire les propositions de réponses stratégiques (plus de 300 réunions de travail en 2011). Ils sont appuyés par un noyau d'experts de haut niveau qui nourrit l'analyse des options stratégiques et la formulation de plans d'investissements (foncier, zonage forestier, PSE... (PNUE)). Un ensemble d'activités est engagé pour collecter l'information de base pour le futur scénario de référence: sondage des ménages, étude IASA, UCL... Au-delà des attentes, de nombreux travaux sont engagés pour opérationnaliser la REDD, et engager dès que possible la phase d'investissement: préparation et lancement sur le terrain de 7 projets pilotes intégrés (27M\$ financement CBFF), préparation des programmes anticipés, préparation de la stratégie nationale FIP (sélection de la RDC au FIP et validation du plan d'investissement (juin 2011)... Un travail plus politique de mise en cohérence et de définition d'une vision de développement de long terme a été lancé en 2011 afin d'inscrire le processus REDD+ en RDC dans un agenda de réformes et d'investissements plus ambitieux dans le sens d'un développement vert et d'obtenir l'attention politique nécessaire au passage à la phase d'investissement. En partenariat avec le Ministère du Plan et avec les GCT (17 et 18 novembre, 90 personnes), un atelier a d'ailleurs permis de dégager 4 futurs scénarios de développement du pays (storylines) et prépare le travail de modélisation de 2012.	Décret du 26/11/2009 Rapports d'avancements réguliers de la CN-REDD Comptes-rendus des réunions des comités national et interministériel, et des sessions de formation et d'information Rapport des Universités d'été et films sur DVD Supports des outils de communication Rapports d'ateliers Rapport de mission sur les retours d'expériences en matière de lutte contre la déforestation en RDC Rapports de l'UCL et de la société civile. Document de synthèse sur le consensus national des moteurs de la déforestation et dégradation en RDC Fiche d'identité et rapports de réunion des GCT, premiers états des lieux Rapport de l'atelier sur les storylines (scénario 2035) Note de synthèse et vidéo du Forum de haut niveau sur la forêt et le changement climatique pour le développement en RDC Rapport préliminaire sur l'analyse des investissements anticipés (foncier et zonage) Stratégie d'investissement FIP Synthèse de l'avancement des projets pilotes à fin décembre 2011	PNUD: gestion du processus, IEC, consultations et renforcement des capacités, élaboration des options stratégiques PNUE: IEC, consultations et renforcement des capacités, élaboration des options stratégiques et niveaux de référence FAO: dynamiques de déforestation et niveaux de référence	Faibles capacités nationales (constitution d'équipes mixtes et montée en compétence progressive) Compétition sur l'agenda politique national, et effet tunnel/frustration des parties prenantes pour un processus trop technique et centralisé (travail à la mobilisation des financements à usage de mise en œuvre sur le terrain - CBFF, FIP, renforcement du volet de la décentralisation - prodoc...) Surchauffe et risque de décrochages de certains chantiers mal sécurisés comme l'IEC (management renforcé et réactif, appui des autres composantes...) Manque de dialogue et défiance entre les parties prenantes (illustration des causes de la déforestation: créer des occasions de dialoguer et de travailler ensemble) Manque de données de base pour préparer la stratégie et le niveau de référence (créer les capacités au fil de l'eau à travers un cadre participatif, investir dans la collecte des données - sondage des ménages...)	La mise en place des GCT et la décentralisation renforcée du processus au niveau des provinces constituent des chantiers supplémentaires au RPP et font l'objet d'un plan de financement additionnel en cours de recherche de financements (accords sur 4M\$ auprès de la Norvège et de l'Union Européenne)

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national au 31 décembre 2011	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsabilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	Un cadre de mise en œuvre est établi Une étude stratégique environnementale et sociale est réalisée (SESA)	Les conditions légales et institutionnelles en place pour déployer la REDD sont mal connues et a priori inadaptées Aucun cadre n'est disponible pour anticiper, évaluer, prévenir les impacts et maximiser les bénéfices socio-environnementaux de la REDD	La construction du cadre de mise en œuvre de la REDD est engagée et doit aboutir en 2013 pour engager la phase d'investissement. La préparation des standards en matières sociale et environnementale est déjà avancée, ainsi que les instruments pour l'homologation et la traçabilité des projets REDD+	Les structures nationales créées par le décret du 26 novembre 2009 constituent une première base institutionnelle et organisationnelle. Les TDR de l'étude globale sur le cadre de mise en œuvre sont finalisés après de nombreux mois de travail (processus participatif). Cette étude chapeau sera alimentée par différents travaux engagés sur des chantiers associés: un atelier national a lancé la réflexion sur le partage des bénéfices de la REDD+ (janvier 2011), une réunion d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011) a permis de cadrer les options. Une mission en cours démarrée en novembre 2011 finalise "l'option paper" qui sera versé à l'étude sur le cadre de mise en oeuvre. De plus, un processus d'homologation des projets REDD+ a été élaboré avec les services juridiques du MECNT et validé par le Comité National REDD (juin 2011). L'arrêté et le manuel associé sont rédigés (novembre 2011) et à la signature du Ministre. Il est adossé à un registre qui permettra de tracer toutes les étapes de tous les projets de manière transparente (programmation de la V1 terminée en novembre 2011). Ce registre permettra aussi de consolider toutes les données associées aux projets et initiatives REDD+ en RDC, y compris les données associées au respect et au suivi des standards (voir "système de MRV complet") et à l'impact sur les bénéfices multiples. Deux études phares sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD+ ont été réalisées en 2011 (NORAD, PwC, PNUD, Banque Mondiale) et alimentent aussi les travaux connexes (cadre de mise en oeuvre, standards, processus d'homologation, registre...) Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national REDD+ (octobre 2010), les TDR d'une mission de préparation du fonds "à la cible" sont publiés. Le Ministre a par ailleurs mandaté le PNUD pour établir un fonds multibaillleurs intermédiaire (décembre 2011) suite à une première proposition de TDR (juin 2011) en cours de consultation. Le recrutement du consortium pour l'étude SESA est bouclé (décembre 2011). L'étude pourra s'appuyer sur un travail préliminaire participatif sur les standards nationaux, sous-traité à la société civile nationale. Une mission de huit mois a permis de dégager des standards nationaux V2 en mobilisant l'expertise de la société civile, des consultations intensives dans six provinces, une première mission d'expérimentation des standards V1 (juin, juillet 2011), un atelier d'expert nationaux et internationaux (juillet 2011), des missions d'étude (Brésil, Equateur) et un atelier d'information (21 novembre 2011)	Décret du 26/11/2009 TDR cadre de mise en œuvre VF de déc. 2011 Rapports des ateliers (mécanisme financier octobre 2010, partage des bénéfices janvier et juillet 2011) Rapports des études (économie politique, REDD+ et risques de corruption) Arrêté sur le processus d'homologation et manuel de procédure Registre national REDD+ V1 Rapport de recrutement du consortium pour le SESA TDR mission de préparation des standards préliminaires Standards préliminaires V2 Rapport de la mission d'expérimentation des standatds préliminaires Rapport de la réunion d'experts sur les standards	PNUE: cadre de mise en œuvre, préparation des standards et appui technique au SESA PNUD: contributions (social, gouvernance, finance) et suivant les besoins	Cadre légal et institutionnel inadapté aux besoins de la REDD (préparation des études) Manque d'application des textes, faible gouvernance (études approfondies, processus d'homologation provisoire, registre pour garantir la transparence...) Processus de décentralisation en cours et revendications d'autonomie des provinces, associées à des contextes distincts pour mettre en place la REDD (renforcement des dynamiques dans les provinces de manière proactive pour sécuriser la coordination et l'harmonisation d'ensemble) Manque de connaissance sur les risques et bénéfices attendus de la REDD dans le contexte congolais, difficulté d'accéder aux données, manque de dialogue et risque de conflits ou spoliation des parties prenantes vulnérables (forte implication de la société civile, dialogue constant et sous-traitance dans le processus de préparation et de collecte des données)	Les travaux centralisés sur le cadre de mise en œuvre sont relayés et renforcés par la conjonction avec les travaux de terrain (projets pilotes intégrés, initiatives, programmation de l'investissement)

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national au 31 décembre 2011	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsabilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	Le système MRV carbone est en place Le système MRV pour les risques et bénéfices multiples de la REDD est en place	Certains partenaires de la RDC (OSFAC, OFAC) disposent d'un moyen de SSTS (système de suivi des terres par satellite) et d'un historique de données ne correspondant pas aux normes du GIEC L'IFN (inventaire forestier national) est partiel et trop ancien Les données de base pour constituer l'I-GES (inventaire des gaz à effet de serre) sont inexistantes La compréhension des risques et bénéfices de la REDD est limitée. Les données de base pour alimenter la réflexion sont partielles et difficilement exploitables. Les services statistiques du pays sont peu opérants	Les différentes composantes (données carbone, sociales, de gouvernance, environnementales et économiques) du futur système de gestion de l'information complet et intégré sont en cours de préparation et reposent sur des plans d'action crédibles pour une finalisation du système en 2012	Un plan de mise en place du système MRV carbone phase 2 est réalisé (basé essentiellement sur le SSTS) et en cours de mise en œuvre. La RDC est devenu le premier pays "compliant phase 2" en décembre 2011 en dévoilant son système national de surveillance des forêts pendant la COP17 à Durban. Une version beta du système est maintenant live sur internet. Elle contient un document d'information sur le système ainsi qu'un questionnaire à remplir par les utilisateurs (2011). Le laboratoire pour le SSTS et l'IFN est en cours de préparation. Du matériel a été fourni à la DIAF. Plusieurs séminaires de formation des cadres de l'administration et de la société civile ont été organisés (exemple: 5 techniciens de la DIAF ont suivi des formations sur l'utilisation et le développement de la plateforme TerraCongo au Brésil et à Rome en 2011). Le plan de préparation et une première ébauche pour la méthodologie de l'IFN coordonné avec tous les partenaires est en cours de consolidation (réunion multipartites d'avril 2011, nombreuses missions). La planification détaillée de chacune des composantes MRV (I-GES, IFN et SSTS) est finalisée avec la DDD et la DIAF (2011). Deux documents cadre sont en cours de finalisation : (i) document de synthèse sur les Systèmes de Surveillance, Mesure, Notification et Vérification de la mise en œuvre du mécanisme de la REDD+ et (ii) document pour la feuille de route, activités et risque par composantes MRV (2011). Les travaux engagés par la FAO à l'échelle régionale permettent de mobiliser des moyens supplémentaires pour le programme national et garantissent la coordination avec la COMIFAC – adopté par le CBFF, AfDB et les pays de la COMIFAC (2011) et lancé en janvier 2012. Des co-financements sont mobilisés en coordonnant les opportunités (don JICS, document de projet OIBT...) L'historique des données 1990-2000-2005-2010 est paru et permet d'alimenter les réflexions sur différents chantiers (scénario de référence, programmes FIP...) même si ces données ne sont pas "compliant" Le système MRV des risques et bénéfices multiples est associé au chantier sur le cadre de mise en œuvre (études gouvernance, standards, SESA...) et un expert socio-environnemental au sein de la CN-REDD a été recruté. Des efforts de collecte des données sont engagés (sondage des ménages, expérimentation des standards, collaboration avec les projets pilotes intégrés REDD, registre, cartographie préliminaire des bénéfices multiples, etc...). L'Institut National de Statistique et le Groupe d'Etude Environnemental Congolais sont associés aux travaux. La loi-cadre sur l'Environnement a été promulguée (juillet 2011) et va permettre la mise en place de l'Agence Nationale pour l'Environnement pour porter la consolidation des données et l'élaboration du système MRV complet (2012).	Document cadre sur les exigences du système MRV carbone dans le cadre de la CCNUCC Plan des activités, budgets et responsables pour chacune des composantes MRV (I-GES, IFN et SSTS) Deux documents sur le S & MRV (document de synthèse, document de mise en œuvre) Système national de surveillance des forêts de la RDC en ligne sur internet: <a href="http://unredd.geo-solutions.it/">http://unredd.geo-solutions.it/</a> Plan de préparation coordonnée du MRV phase 3 Supports de formation SSTS et IFN Matériel de laboratoire disponible Document de projet régional COMIFAC-GEF Rapport sur la déforestation en RDC 2000-2010 Voir "cadre de mise en œuvre" pour le MRV des risques et cobénéfices Insertion de questionnaires sur les cobénéfices REDD+ et les facteurs de déforestation dans l'enquête nationale 1-2-3 Rapport sur la cartographie préliminaire des bénéfices multiples de REDD+ en RDC	FAO: MRV des gaz à effet de serre PNUE: MRV des bénéfices multiples	Manque de capacités techniques, notamment dimensionnement, compétences, expérience, moyens matériels (fourniture de matériel et multiplication des formations in situ et à Rome...) Contraintes organisationnelles et administratives à l'émergence d'une task force suffisamment dimensionnée et motivée pour bâtir le SSTS et l'IFN (discussions en cours sur la vision institutionnelle du dispositif cible) Manque de visibilité sur les directives internationales sous la CCNUCC (recentrage sur les besoins de la phase d'investissement, implication au niveau des négociations) Complexité et coûts associés à la collecte des données sociales, environnementales et économiques en RDC (après les travaux préliminaires de compréhension de la REDD - standards, études... - et de préparation anticipée de la collecte des données - sondage des ménages... - une évaluation plus complète des besoins et la rédaction d'un plan de préparation à la hauteur du défi est en cours)	Suite à l'Accord de Cancun, la RDC s'est engagée à disposer d'un système MRV carbone propre à l'entrée en phase d'investissement d'ici à fin 2012 (cible: fin 2011) et de repousser la mise en place du système MRV pour l'éligibilité à la phase 3 aux années suivantes suivant l'évolution des directives internationales et la montée en puissance du pays

### 1.3 Information financière

Résultats attendus	Budget global	Organisation NU	Etat de la mise en œuvre				Exécution (%)
			Budget	Dépenses cumulées			
				Engagements	Déboursements	Dépenses totales	
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et multipartite	\$680'000	PNUD	\$600'000	\$0	\$600'000	\$600'000	100%
		PNUE	\$80'000	\$0	\$80'000	\$80'000	
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	\$3'214'187	FAO	\$555'000	\$70'170	\$400'000	\$470'170	76%
		PNUE	\$352'000	\$34'202	\$221'770	\$255'972	
		PNUD	\$2'307'187	\$0	\$1'716'755	\$1'716'755	
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	\$306'000	PNUE	\$306'000	\$0	\$140'100	\$140'100	46%
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	\$2'700'000	FAO	\$2'180'000	\$0	\$356'404	\$356'404	20%
		PNUE	\$520'000	\$30'726	\$140'531	\$171'257	
		PNUD	\$0	\$0	\$15'636	\$15'636	
Le programme est administré (7%)	\$483'013	FAO	\$191'450	\$0	\$52'944	\$52'944	42%
		PNUE	\$88'060	\$0	\$45'313	\$45'313	
		PNUD	\$203'503	\$0	\$104'882	\$104'882	
<b>TOTAL:</b>			<b>\$7'383'200</b>	<b>\$135'098</b>	<b>\$3'874'335</b>	<b>\$4'009'433</b>	<b>54%</b>

#### 1.3.1 Co-financement

Sources de co-financing <sup>1</sup>	Nom du co-financier	Type de co-financement	Montant (US\$)
Organisation Multilatérale	FIP/Banque Mondiale	financier	60.000.000
Organisation Multilatérale	CBFF/BAD	financier	27.000.000
Organisation Multilatérale	FCPF/Banque Mondiale	financier	3.600.000
ONG	WWF/CI/Forest Trends	financier	150.000

## 2. Avancement du programme national

### 2.1 Présentation de l'avancement, des difficultés et des mesures de correction

#### 2.1.1 Evaluation globale de l'avancement du programme

Le rythme de mise en œuvre du programme reste soutenu et en 2011, le processus REDD+ national a connu de nombreuses avancées vers l'atteinte des objectifs du programme. Le processus exige une forte réactivité et capacité d'ajustement, ainsi qu'une gestion adaptative pour saisir les opportunités et répondre aux défis qui émergent. Certains chantiers sont dans un état assez avancé et on a connu un progrès substantiel en 2011. On constate notamment que les bases pour la Stratégie REDD+ sont établies, les travaux sur les standards et sauvegardes sociaux et environnementaux sont bien appropriés, le cadre de mise en œuvre est en construction, et un premier Système de Surveillance des Terres par Satellite a été mis en place. D'autres chantiers prennent un peu de retard, tels que ceux liés à l'information et au renforcement des capacités à la base (provinces et niveau local), mais des dispositions organisationnelles et financières ont été prises pour avancer en 2012. Dans l'ensemble, le pays maintient le cap pour une phase de préparation achevée au 31 décembre 2012 avec un niveau de qualité ambitieux.

Chaque composante majeure de la préparation à la REDD+ en RDC est détaillée ci-dessous:

- *Gestion et coordination* : renforcement des institutions REDD+, anticipation des défis (provinces, stratégie, capacités) et renforcement des partenariats techniques et financiers
  - Lancement d'un dialogue de politique entre le gouvernement congolais et les partenaires internationaux sous le patronage du Président de la République et avec l'appui du Représentant Résident du SNU en RDC;
  - Document de projet « Mobilisation et capacités REDD+ » pour US\$ 9 millions préparé, validé et en discussion avec les bailleurs de fonds;
  - Revue des activités et programmes des partenaires financiers et techniques en RDC, renforcement du dialogue multisectoriel et multipartenaires (Forum de Haut Niveau, GCT...);
  - Dix réunions des Comités National et Interministériel, ateliers d'informations, retraite de formation à Kisantu et al.;
  - Appui aux négociations et rencontres internationales : CCNUCC, FCPF, UN-REDD, REDD+ Partnership, FIP et contribution aux chantiers techniques (scénario de référence, méthodologie et standards, foresterie communautaire au Brésil, etc.).
- *IEC, consultations et renforcement des capacités* : quelques réalisations mais toujours des difficultés et un retard global dans la planification et la mise en œuvre
  - Finalisation des saynètes radio et TV, premières diffusions
  - Deuxième Université REDD (septembre 2011) : 800 participants, 10 jours de formation
  - Cycle d'atelier de renforcement des capacités des journalistes, signature d'accords de partenariat « diffusion contre formation ». Ateliers d'information avec les réseaux confessionnels
  - Plan de mise en œuvre des huit chantiers IEC actualisé entre le MECNT et la société civile
- *Stratégie REDD et outils de mise en œuvre* : intensification et approfondissement des travaux sur la stratégie, sur le partage des revenus et les standards ; efforts de planification et de préparation renforcés en matière de MRV ; quelques chantiers en retard malgré un gros volume de travail :
  - Mise en place de trente groupes de coordination thématique réunissant 17 ministères et 400 personnes de toutes les parties prenantes pour préparer les options de la future stratégie nationale REDD+. Plus de 350 réunions de travail. Des premiers états des lieux rédigés. Atelier sur la définition participative de scénarios prospectifs de développement à l'horizon 2035 avec un scénario REDD+/développement vert (novembre 2011)
  - Atelier de validation et rapport de consensus sur les causes de la déforestation en RDC (novembre 2011) intégrant le rapport de l'étude quantitative sur les causes et facteurs de



- déforestation/dégradation (UCL) et le rapport d'étude qualitative et de consultations en province (société civile)
  - Développement et mise en ligne du système national de surveillance des forêts de la RDC
  - Rédaction de deux documents cadre pour le MRV carbone (présentation de la cible et plan de mise en œuvre), efforts de consultation et coordination (atelier d'avril 2011), intégration régionale (COMIFAC, projet GEF), poursuite des formations (5 experts DIAF à Rome et au Brésil) et finalisation des plans de mise en œuvre des composantes du MRV
  - Insertion de questionnaires sur les cobénéfices de la REDD+ et les facteurs de déforestation dans l'enquête nationale 1-2-3. Cartographie préliminaire des bénéficiaires multiples avec l'OSFAC et la DIAF
  - Atelier sur le partage des revenus (janvier 2011) et réunion d'experts (juillet 2011). Lancement de la mission de finalisation de l'« option paper » (novembre 2011)
  - Coordination de deux missions d'étude sur la gouvernance et la lutte anti-corruption (Banque Mondiale et NORAD/PNUD)
  - Production des standards V2 avec la société civile (mission entre mars et novembre 2011) : revue bibliographique, consultations locales, nationales et internationales, atelier d'experts, mission d'expérimentation sur le terrain, missions internationales (Brésil, Equateur), atelier de validation le 21 novembre 2011)
  - Recrutement du consortium pour la mission SESA
  - Mandat et feuille de route pour la création d'un fonds multibailleurs par le PNUD
- *Expérimentation de projets et initiatives pilotes* : poursuite des travaux à un rythme soutenu
    - Signature des sept accords de don, formation des partenaires de mise en œuvre et lancement des activités (septembre 2011)
    - Registre V1 en ligne (décembre 2011), travail de communication et de collecte d'information des projets et initiatives REDD en RDC
    - Document cadre pour le processus d'homologation finalisé et validé par le Comité National, arrêté ministériel et manuel de procédures rédigés
  - *Lancement de la phase d'investissement* : Un front de travail fortement engagé de manière anticipée pour relever le défi de la mobilisation des partenaires internationaux, des efforts renforcés et un plan d'avancement ambitieux pour un lancement effectif de la phase d'investissement au 1<sup>er</sup> janvier 2013
    - Consolidation et développement de partenariats autour des programmes anticipés et des autres programmes sectoriels en cours avec les ministères en charge, atelier sur le potentiel des investissements et réformes REDD+ pour contribuer à la croissance verte en RDC
    - Préparation de la stratégie d'investissement FIP, validée en juin 2011 à Cape Town
    - Atelier et dialogue renforcé avec le secteur privé
    - Lancement du dialogue de politique de haut niveau et mandat au PNUD pour la création d'un fonds multibailleurs (voir ci-dessus)

### **2.1.2 Evaluation des mesures pour la durabilité du programme**

La durabilité du programme repose essentiellement sur la constance de l'engagement politique, sur l'appropriation nationale et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre, et sur l'appui financier des partenaires internationaux. A la fin 2011, la durabilité du programme est solide sur le plan politique et sur l'engagement du pays, ainsi qu'au regard du dialogue en profondeur et de la concertation avec les parties prenantes nationales. Les chantiers engagés ont connu des progrès solides et créent un effet d'entraînement pour les institutions qui s'y investissent progressivement. Néanmoins, le processus reste confronté à des incertitudes associées à la maîtrise des trois facteurs clés de réussite ci-dessous:

- L'engagement accéléré du Président de la République et des principaux ministères clés (illustré par le Forum de Haut Niveau tenu en octobre 2011), ainsi que des comités national et interministériel, qui contribue à renforcer l'engagement politique, reste encore fragile. De plus, la situation postélectorale au 31 décembre 2011 restait encore préoccupante.
- Les efforts pour le renforcement des capacités sont aussi accélérés et des besoins complémentaires sont mobilisés pour la suite (appui de l'UE au projet « capacités et mobilisation»). Là encore les besoins sont très importants et la sécurisation ne peut être que progressive.

- Les signaux envoyés par les partenaires internationaux, très appréciés par le pays, restent toutefois timides, faiblement déterminés, et encore insuffisants pour sécuriser la suite du processus REDD+ en RDC. De nombreux efforts sont faits par le pays (Forum de Haut Niveau de la RDC, dialogue continu et plaidoyer vis-à-vis les bailleurs, Déclaration d'Intention de Durban pour les forêts du Bassin du Congo, etc.). Ils sont reconnus et encouragés par les partenaires internationaux mais ne se matérialisent pas encore en termes d'engagements (exemple : la décision britannique sur la sélection de ses pays partenaires prioritaires a été reportée).

A noter enfin que les trois facteurs clés s'alimentent mutuellement. La situation est encore fragile mais la dynamique est positive et les avancées sont tangibles au cours des douze derniers mois.

**2.1.3 Si il y a des difficultés dans la mise en œuvre du programme national, quelles en sont les principales causes?**

- UN agency Coordination
- Coordination with Government
- Coordination within the Government

**X** Administrative (Procurement, etc) /Financial (management of funds, availability, budget revision, etc)

- Management: 1. Activity and output management
- Management: 2. Governance/Decision making (PMC/NSC)
- Accountability
- Transparency
- National Programme design

**X** External to the National Programme (risks and assumptions, elections, natural disaster, social unrest)

**2.1.4 Difficultés internes rencontrées par le programme dans la mise en œuvre des activités, et les mesures de couverture**

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Eléments de réponse et mesures de couverture
Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour administrer, superviser et coordonner les activités mises en œuvre, pouvant entraîner une lenteur dans la mise en œuvre et des risques de mauvaise qualité des réalisations	Cf. ci-dessus et ci-dessous. La CN-REDD est déjà outillée et rôdée à la gestion des chantiers de préparation et pourra aussi démarrer les nouvelles activités liées au projet "mobilisation et capacités" même si elle connaît elle-même certains défis liés à la gestion d'une équipe de vingt personnes avec des niveaux de compétence et de qualités variables. Le défi réside dans la sécurisation de la dynamique en cours face aux différentes frustrations inhérentes, et le transfert progressif de responsabilité et de leadership aux entités en place (par exemple directions des Ministères), car il s'agit à la fois de renforcer les capacités d'équipes confrontées à des défis structurels (qualité des recrutements, faible motivation financière...) mais aussi de sécuriser les efforts de coordination et les moyens de pilotage et de contrôle. Un plan de transition robuste devrait être préparé avec les parties prenantes pour engager solidement ce processus de transfert.
Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour préparer et mettre en œuvre les activités, par exemple dans les provinces, pouvant entraîner une lenteur dans le décaissement des fonds et une frustration des parties prenantes déjà palpable et manifestée par une pression accrue sur le processus et les autorités nationales	La RDC est ouverte à construire ses capacités nationales en associant les expertises issues de l'étranger et de sa diaspora, même si la frustration face à une présence jugée trop importante d'experts internationaux peut se manifester par des pressions accrues sur les autorités et devenir difficile à gérer. L'expérience de la CN-REDD démontre pourtant la valeur ajoutée opérationnelle de cette démarche. De plus, les besoins du pays sont immenses et le capital humain n'attend que d'être mobilisé et appuyé. Les efforts de renforcement de capacités commencent aussi à porter leurs fruits et vont encore s'intensifier (projet "mobilisation et capacités"). La RDC maintient son rythme de préparation élevé mais un glissement dans l'agenda est possible et resterait gérable. Simultanément, la CN-REDD poursuit ses efforts pour amener de l'argent REDD sur le terrain (projets pilotes, FIP etc.) et ainsi donner des perspectives crédibles aux parties prenantes impliquées dans le processus.
Désaccord entre le gouvernement et les agences du programme sur la mise en œuvre directe (DEX), associée à la faible gouvernance générale dans le pays, et aux risques de corruption et de mauvaise gestion des fonds pouvant entraîner une faible efficacité des financements, un blocage dans la mise en œuvre voire une perte de confiance (encore fragile) des bailleurs. Cette frustration du pays s'est manifestée par une critique de la transparence des agences et une demande d'audit.	Les exigences du processus REDD+ en matière de bonne gouvernance sont comprises au niveau du processus national. De nombreuses mesures sont prises (mandat au PNUD pour l'administration du fonds REDD+ multibailleurs, études avec la Banque Mondiale, NORAD, PNUD, Price Waterhouse Coopers, arrêté ministériel sur accréditation des projets, registre...). Les agences s'activent par ailleurs pour assurer la confiance de la partie nationale, notamment en assurant la validation préalable par la partie nationale de toute dépense, en renforçant la transparence autour de sa gestion financière (listing systématique et exhaustif des opérations et partage avec la partie nationale), et décidant avec le gouvernement de la dissémination progressive des responsabilités liées à la gestion du processus REDD+ (chantiers IEC par exemple). Enfin, le Représentant Résident du SNU en RDC s'est engagé sur le lancement d'un audit interne début 2012.

## 2.1.5 Difficultés externes rencontrées par le programme dans la mise en œuvre des activités, et les mesures de couverture

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Éléments de réponse et mesures de couverture
Climat national. Risque de perturbations du processus en période post-électorale entraînant un ralentissement des activités voire une dégradation des réalisations, ou encore un changement de cap politique post-électoral, entraînant un risque de non usage des fonds ou d'effets atteints peu durables	Le ralentissement de l'activité est possible mais le budget exécuté par le programme ne sera pas dépensé en dehors du cadre agréé d'activités et de résultats attendus. Un prolongement de la période d'exécution est possible sans dénaturer la valeur ajoutée du projet. Enfin, une part substantielle des dépenses du programme vise à construire du capital humain, intellectuel et technique, à Kinshasa et dans les provinces, à travers la préparation des outils techniques ou les efforts de sensibilisation. Le risque de dégradation des acquis obtenus progressivement restent donc limité, y compris dans le cas d'un changement de cap politique puisque la mobilisation, la sensibilisation et la formation à la REDD+ resteront des acquis. La probabilité d'un certain flottement politique au premier trimestre reste néanmoins élevée et l'accent devra être mis sur les chantiers techniques pour maximiser les moyens de la CN-REDD
Climat international. Risque de perturbations du processus de négociations dans une période incertaine (difficultés financières des bailleurs...), pouvant se manifester par des signaux flous en matière de financements ou par un cadre technique et méthodologique pour la REDD+ inadapté	Le programme contribue justement à renforcer la préparation, les expériences pionnières et innovantes en RDC, propres à alimenter les négociations internationales dans le sens d'un cadre adapté et opérant. Les résultats techniques de Durban ont d'ailleurs été parfaitement accompagnés par la RDC, fortement impliquée dans les négociations et qui s'appuie sur une forte proximité entre les négociateurs et l'expertise technique qui gère le processus REDD+ au quotidien dans le pays. Le programme contribue ainsi fortement à orienter le futur cadre international de la REDD+ dans un sens performant, et en retour à s'assurer de la consistance des orientations nationales avec le futur dispositif sous la CCNUCC. Les risques d'aboutir à un dispositif international en décalage avec les travaux menés en RDC sont donc minimes. Les risques que la définition de ce dispositif traîne en longueur sont aussi sans gravité technique puisque que le temps renforce la maîtrise opérationnelle de la REDD+ et la compréhension des besoins. Des signaux confus concernant la disponibilité et l'accessibilité aux financements internationaux pour la phase de mise en oeuvre pourraient avoir un effet négatif important sur la mobilisation politique et technique nationale, mais le processus multiplie les initiatives à différents niveaux (préparation, démonstration, investissement) et perspectives (court, moyen, long terme) pour atténuer les risques et entretenir la mobilisation. Le Forum de Haut Niveau en octobre 2011 à Kinshasa en offre la meilleure illustration.

## 2.1.6 Actions mises en œuvre ou à engager pour gérer les difficultés

cf. les mesures de couverture présentées aux points 2.1.4 et 2.1.5 ci-dessus sous forme de matrice de risques

## 2.2 Coordination entre les agences

### 2.2.1 Le programme national est-il en cohérence avec le Programme des Nations Unies pour la RDC (UNDAF/CPAP) et d'autres cadres d'assistance des bailleurs approuvés par le gouvernement?

Yes  No

### 2.2.2 Quels types de mécanismes de coordination et de décision ont été pris pour assurer la mise en œuvre conjointe?

Le gouvernement a inscrit l'unicité du processus national REDD+ comme principe fondateur dès janvier 2009. Il s'est traduit par la création de la Coordination Nationale REDD qui assure le rôle de coordination entre les différents programmes d'appui comme l'UN-REDD, le FCPF mais aussi le FIP de la Banque mondiale, le CBFF et les appuis bilatéraux (même s'ils restent encore limités à ce stade). Un CTP a été recruté pour assurer la coordination inter-agence et appuyer la coordination nationale des différents programmes d'appui. Les agences se sont aussi accordées sur une façon commune de mettre en œuvre le programme, par exemple la requête systématique de l'aval de la partie nationale avant d'engager des dépenses, le traçage des opérations dans un reporting exhaustif des dépenses partagé avec la partie nationale. Les missions conjointes internationales permettent aussi des états des lieux, des recadrages et de nouvelles impulsions régulières.

### 2.2.3 Est-ce que le HACT a été appliqué par les trois agences dans la mise en œuvre du programme national?

Yes  No

Partiellement et progressivement.

Les agences disposaient au départ de pratiques différentes pour la gestion de l'exécution du programme, entraînant des décalages dans l'harmonisation des pratiques de gestion. Mais aujourd'hui, la situation est largement harmonisée et les actions concertées vont parfois au-delà des attentes du HACT (par exemple via la matrice des opérations harmonisée). La CN-REDD, qui est devenu un vrai moteur du processus REDD+, joue un rôle déterminant de planification conjointe, en anticipant les actions et les synergies requises entre les agences, de façon que le financement s'active dans la même direction et le Gouvernement a connaissance et pilotage d'une mise en œuvre coordonnée.

## 2.3 Appropriation et efficacité du déploiement

### 2.3.1 Est-ce que le gouvernement et les autres partenaires de mise en œuvre ont la maîtrise de la mise en œuvre des activités et de la production des livrables ?

No       Some       Yes

### 2.3.2 Est-ce que les directives du programme UN-REDD pour l'engagement des parties prenantes et l'engagement d'appui aux peuples autochtones et autres communautés dépendantes des forêts ont été appliquées par le programme national ?

No       Partially       Fully

Depuis le début du processus REDD+, l'intégration de la question autochtone et des communautés locales est systématique dans tous les chantiers. Deux groupes de coordination thématique (GCT) leurs sont même entièrement consacrés pour en garantir la prise en compte dans la future stratégie nationale. Il y a une reconnaissance internationale sur la qualité de l'engagement des représentants nationaux et provinciaux des populations autochtones et forestières dans le chantier REDD+. Pourtant le défi de bien cibler la base, dans un pays assez vaste et faiblement connecté comme la RDC, reste incommensurable – le plan IEC ambitionne notamment pour l'année 2012 d'amener la formation et le débat sur REDD+ dans chacun des 144 territoires du pays, apportant ainsi une amélioration substantielle et expérimentant une nouvelle méthodologie sur la question.

### 2.3.3 Dans quelles sortes de décisions et d'activités les parties prenantes non gouvernementales sont-elles engagées ?

Policy/decision making

Management:  Budget  Procurement  Service provision

Other, please specify

L'implication de la société civile est systématique dans les structures de gestion nationale de la REDD+ comme dans la conduite de tous les chantiers, y compris le renforcement de capacités, le débat et la délibération, le conseil technique, la participation dans les réunions et les événements, la consultation, le dialogue avec les hautes autorités, la revue des documents stratégiques etc. L'engagement du secteur privé est plus partiel et récent, mais des efforts sont faits en ce sens.

### 2.3.4 Sur la base des réponses précédentes, décrire la situation actuelle en matière d'appropriation et de responsabilisation des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans le programme national. Fournir des exemples

L'appropriation est acquise, en général et au niveau national, même si des efforts d'intensification, de consolidation et de décentralisation de cette appropriation sont en cours. Techniquement, le dispositif est en place pour la phase de préparation. A travers la Coordination Nationale (CN-REDD), le Ministère dispose des informations et des leviers de gestion du programme REDD. La société civile et les autres partenaires sont impliqués dans tous les chantiers, mais pour des raisons opérationnelles ne participent pas directement à la gestion des programmes et finances qui soutiennent le processus national. Deux représentants de la société civile sont en cours de recrutement par la CN-REDD pour prendre part directement à ses travaux et intensifier la communication avec la société civile et les

autres parties prenantes. Progressivement, les capacités nationales se renforcent et les experts nationaux prennent de plus en plus de poids dans l'élaboration et la mise en œuvre des chantiers, via la CN-REDD ou de manière externalisée aux entités habilitées, gouvernementales ou non.

En pratique, le programme se heurte à différentes contraintes et frustrations qui obligent à systématiquement réévaluer le système de réponse. La nature du programme (centré sur la préparation technique plutôt que sur la mise en œuvre d'activités de terrain), les exigences en matière d'expertise technique et managériale au regard des ambitions fixées par le pays, les contraintes associées à des procédures et des délais administratifs incompressibles, ainsi que l'ampleur et la multiplicité des travaux à réaliser génèrent des frustrations parmi certains acteurs nationaux qui peuvent critiquer un manque d'inclusion et d'appropriation. Un dialogue constant est entretenu sur la réalité de la participation et de l'appropriation actuelle dans le programme, et pour clarifier les perspectives en matière de renforcement de cette maîtrise et des responsabilités associées, notamment avec la société civile.

### 3. Indicateurs généraux du programme

#### 1.3.2 Nombre de personnel ciblé sur les questions de MRV et de suivi avec des capacités renforcées:

Femmes Total 2

Hommes Total 12

**Commentaires:** dont 10 personnes à la DIAF sur le MRV, 1 à la DDD et 3 au sein de la CN-REDD sur le suivi de la REDD+ au sens large

#### 1.3.3 Est-ce que le pays dispose d'un système MRV et de suivi en place ?

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires:** système MRV compatible avec la phase 2 de la REDD+ en place (système de surveillance des terres par satellite, TerraCongo), mais pas encore propre à la phase 3 (non encore définie internationalement)

#### 1.3.4 Le pays dispose-t-il d'indicateurs de gouvernance appropriés nationalement, développés à travers une évaluation participative de la gouvernance

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires:** Non inclus dans le design du programme, mais les premières évaluations sont réalisées et les consultations sont en cours

#### 1.3.5 Une évaluation participative de la gouvernance a-t-elle été soutenue par le programme ONU-REDD et incorporée à la stratégie nationale REDD+?

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires:** stratégie en cours de préparation, mais évaluation en cours appuyée par le programme ONU-REDD à travers l'appui conseil à la Coordination Nationale REDD

#### 1.3.6 Est-ce que la stratégie nationale REDD+ inclut des mesures anti-corruption, telles qu'un code de conduite, l'interdiction des conflits d'intérêt, le lien avec des cadres anti-corruption existants, la protection pour le dénonciateurs et l'application des standards sociaux ?

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires:** L'identification de mesures de sauvegarde et de lutte anticorruption d'une part, et la construction de la stratégie d'autre part, sont des chantiers conduits en parallèle pour le moment, même si certains éléments sont déjà partiellement inclus (KYC, prévention du blanchiment d'argent et

application des standards reconnus internationalement dans la procédure d'homologation des projets REDD+) et programmés dans la stratégie nationale à venir.

**1.3.7 Nombre de membres de la société civile et de peuples autochtones représentés dans les décisions REDD+, le développement de la stratégie et la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national :**

Femmes Total 100

Hommes Total 400

**Commentaires:** il s'agit ici des personnes impliquées directement dans les domaines indiqués, par exemple à travers les groupes de coordination thématique (GCT), les projets pilotes ou les comités REDD+ focaux de la société civile en province. Les données et la répartition homme/femme sont approximatives, mais donnent un ordre de grandeur réaliste.

**1.3.8 Nombre de processus de consultations en cours pour la préparation nationale et les activités REDD+ Total 20**

**Commentaires :** la quasi-totalité des chantiers et initiatives de préparation à la REDD+ font l'objet d'un processus de consultation systématique. A fin 2011, environ 30 chantiers et initiatives sont cours (standards socio-environnementaux, SESA, fonds national REDD+, partage des revenus REDD+, cadre de mise en œuvre, réseau de radios locales, réforme du programme d'enseignement, scénario de développement et niveau de référence, groupes de coordination thématiques etc.). Le Programme UN-REDD joue un rôle pivot dans le financement et l'accompagnement des exercices de consultation.

**1.3.9 Un mécanisme de gestion des plaintes est établi pour répondre aux plaintes de personnes considérant souffrir d'effets pervers associés à la mise en œuvre du programme ONU-REDD:**

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires :** Le processus est transparent et participatif. Toute plainte arrive facilement jusqu'aux autorités souhaitées (programme ONU-REDD, Ministère, représentants de la société civile). Le chantier sur les sauvegardes socio-environnementales devrait alimenter le moment venu la mise en œuvre d'un tel mécanisme systématique à l'échelle nationale. Par ailleurs et entre temps, le futur fonds national REDD+ aura son propre dispositif de suivi, y compris des mécanismes de réception de plaintes et autres revendications.

**1.3.10 Le pays a entrepris d'opérationnaliser le CLIP pour la phase de préparation et les activités REDD+ qui impactent les territoires, ressources, modes de vie et identité culturelle des peuples autochtones et les communautés locales:**

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires :** Le dispositif n'est pas encore opérationnel mais il est déjà en construction, et la volonté nationale est manifeste (le Comité National REDD a validé une méthodologie CLIP en réunion officielle en novembre 2011).

**1.3.11 Le pays applique les sauvegardes pour les services environnementaux et les risques et bénéfices associés au modes de vie**

Oui  Partiellement  Non  Non applicable

**Commentaires :** Non encore applicable, mais le pays s'y prépare. C'est d'ailleurs inscrit dans le projet d'arrêté ministériel pour l'accréditation des projets REDD+. Le registre, qui est un des premiers éléments en place du futur système de mise en œuvre de la REDD+, incorpore ces aspects. Les standards sociaux et environnementaux préliminaires sont produits.

**1.3.12 Le pays applique les principes et critères sociaux du programme UN-REDD**

Oui       Partiellement       Non       Non applicable

**Commentaires :** Par ailleurs, en 2011, le pays a fourni ses commentaires et contributions au projet d'outil UN-REDD sur les principes et critères sociaux et environnementaux.

**1.3.13 Le système de partage des bénéfices REDD+ contribue à un développement inclusif, avec des références spécifiques aux politiques pro-pauvres et au genre :**

Oui       Partiellement       Non       Non applicable

**Commentaires :** le système est en cours de développement comme partie du processus de préparation à la REDD+.

**1.3.14 Le pays adopte la boîte à outils pour les décisions en faveur des bénéfices multiples**

Oui       Partiellement       Non       Non applicable

**Commentaires :** Travail de quantification et cartographie des bénéfices multiples en cours

**1.3.15 Les stratégies de développement nationales et sous-nationales incorporent les investissements dans la REDD+ comme leviers de transformation dans les secteurs pertinents**

Oui       Partiellement       Non       Non applicable

**Commentaires :** Le *Document stratégique de lutte contre la pauvreté et de croissance économique* a inclus le changement climatique comme un de ses cinq piliers, suite à un travail d'analyse et de plaidoyer du Programme UN-REDD et des acteurs REDD+ depuis 2010, consolidé en 2011. Dans le contexte du changement climatique, la REDD+ est sans doute un des éléments substantiels au regard du potentiel forestier du pays. Le dialogue interministériel est résolument engagé, même si l'incorporation de la REDD+ dans les plans et investissements des ministères au-delà de l'environnement sera progressive. Enfin, une vision nationale REDD+/développement vert à l'horizon 2035 est en cours de préparation en partenariat avec le Ministère du Plan.

**1.3.16 Les accords d'investissement sont soutenus ou influencés pour capitaliser sur la REDD+ comme un catalyseur de l'économie verte:**

Oui       Partiellement       Non       Non applicable

**Commentaires :** encore trop tôt, mais efforts en cours (« stratégie d'alignement REDD+ ) et d'expérimentation (programmes PARRSA, PRODAKK et al.).

## 4. Information de la contrepartie gouvernementale

Commentaires de la partie gouvernementale:

1. Le programme IEC a connu pas mal de retard car les activités planifiées tardent à se concrétiser.
2. L'étude sur le partage des revenus devrait être précédée au préalable par celle relative aux différentes sources de financement.
3. Certaines études qui avaient été initiées par des partenaires ont ensuite été intégrées au processus national (deux études sur la gouvernance et la lutte anti-corruption de NORA/PNUD et de la Banque Mondiale). Il aurait été préférable qu'elles soient initiées par le Ministère.
4. Concernant la gestion des risques, le problème d'audit par une structure professionnelle externe donnera plus de crédibilité à la gestion confiée aux trois agences d'exécution des Nations Unies, car un exercice similaire s'opère sans problème dans le cadre du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier.
5. Concernant le leadership national, le Ministère regrette que la partie nationale au sein de la

Coordination Nationale n'a pas le droit d'assister au recrutement des experts nationaux et internationaux engagés par le PNUD, ce qui est vraiment décevant. Les premiers fonds décaissés n'ont pas encore permis de renforcer réellement les capacités des agents de l'administration centrale du MECNT.

6. Trop d'avantages sont accordés à la société civile par rapport aux autres parties prenantes (gouvernement et secteur privé). Les moindres exigences de la société civile sont honorées.
7. Faible appui aux structures de l'administration centrale (communication, gestion forestière, inventaires et aménagement forestiers, développement durable). La recherche d'un financement additionnel au cours de cette année 2012 devrait permettre de combler cette lacune.
8. Faible implication des femmes dans la structure de coordination de la REDD.